



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Mot du maire

Sommaire

Séance du conseil novembre 2015	2
Cap sur 2019, Chœur Vocalia, Bingo dinde, Concert à la Résidence des Sables, OMH	3
Horaire du centre communautaire, Cercle de Fermières	4
Soirée sous les étoiles..., Bibliothèque, Club des 50 ans et plus	5
Revenu Québec, Conseil en développement durable	6
Éconologis, Relais Santé	7
Calendrier des activités décembre 2015	8

Bonjour à tous,

Nous sommes actuellement à la préparation du budget de l'année 2016.

Le travail a débuté avec celui de la MRC de La Matanie. Ce dernier a un impact significatif sur notre budget local. Les responsabilités des MRC ont augmenté de manière importante depuis une dizaine d'années. Ceci a eu une incidence à la hausse du nombre d'employés-cadres et d'employés syndiqués au sein de la MRC afin de répondre à ses nouvelles obligations. Par conséquent, le coût des services offerts par la MRC a également suivi cette tangente. Nous n'avons qu'à penser au schéma de couverture de risques en sécurité incendie et au plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Ces lignes directrices nous amènent à embaucher du personnel pour l'élaboration de ces documents. Par la suite, le maintien des ressources humaines est nécessaire afin d'assurer la coordination, la mise en œuvre et le suivi des engagements adoptés.

Nous retrouvons dans le budget de la MRC des dépenses pour les compétences communes à l'ensemble des municipalités locales incluant la Ville de Matane, mais également des dépenses exclusives aux municipalités participantes. Tous ces éléments ont des incidences sur les quotes-parts des municipalités locales. Aujourd'hui, la MRC compte environ 36 employés-cadres et syndiqués pour une masse salariale annuelle de plus de 2 000 000\$.

Les orientations que le gouvernement provincial prend ont des incidences sur les instances régionales et locales et finissent par avoir des répercussions sur les citoyens via une réglementation de plus en plus sévère. Je comprends que ces orientations ont pour but d'améliorer ou de maintenir la qualité de notre environnement ou de notre sécurité. Mais, il est du devoir de chaque élu de déterminer les mesures vraiment nécessaires et éviter les mesures facultatives ayant un impact inutile sur le fardeau fiscal des citoyens.

Je ferai tout en mon pouvoir pour que notre budget de l'année 2016 de la Municipalité de Baie-des-Sables respecte votre capacité à payer malgré la situation difficile actuelle. Merci de nous faire confiance.

Denis Santerre, maire

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec) G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télééc. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

En décembre...

Le 6, bingo dinde à 13 h 30 à la salle Gérard-Leblond (au sous-sol de l'église)

Le 12, concert à 19 h à la Résidence des Sables

Le 13, l'heure du conte à 9 h 30 à la bibliothèque municipale, brunch de 9 h à 13 h au centre communautaire et chœur Vocalia à 14 h à l'église St-Rédempteur de Matane

Le 17, adoption du budget à 19 h 15 à la salle du conseil

Le 21, début de l'hiver

Du 21 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016, bureau municipal fermé

Lors de la séance ordinaire du 2 novembre 2015, votre conseil a résolu :

De nommer madame Sylvie Bouffard mairesse suppléante pour une période d'un (1) an;

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

De fermer le bureau municipal du 21 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016 inclusivement;

D'accepter l'aide financière de la SADC de la région de Matane de 500 \$ en échange de la présence de leur logo à chaque parution du bulletin municipal pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016;

D'accepter le contrat de travail du directeur général tel que convenu par les parties et **d'autoriser** le maire à signer le nouveau contrat tel que déposé au nom de la Municipalité de Baie-des-Sables pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020;

D'autoriser le directeur général à faire les démarches nécessaires à l'obtention d'une carte de crédit Affaires Visa Desjardins, la limite de crédit autorisée est de 2 000 \$;

D'adopter le plan de mise en œuvre tel que transmis par la MRC La Matanie, le 22 octobre 2015, dans le cadre de la révision du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie;

D'embaucher monsieur Jannick Bérubé à titre d'opérateur journalier;

D'approuver les dépenses pour les travaux exécutés dans la rue de l'Église, la rue des Souvenirs et la route Lepage pour un montant sub-

ventionné de 80 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports et **de confirmer** que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le réseau routier dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

D'accepter le calendrier des collectes résiduelles tel que soumis par *Bouffard Sanitaire inc.* pour l'année 2016;

D'adopter le rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Baie-des-Sables pour l'année 2014 tel que préparé par le directeur général et approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

De recommander à la CPTAQ d'acquiescer à la demande de monsieur Vincent Durette datée du 5 octobre 2015;

D'établir l'horaire d'ouverture du centre communautaire pour la prochaine saison hivernale qui débute le 29 novembre 2015 et se termine au 12 mars 2016;

De refuser la contre-proposition du 1^{er} octobre 2015 de la Ville de Matane en lien avec le renouvellement, pour une durée de cinq (5) ans, de l'Entente relative à la gestion des équipements et infrastructures à vocation régionale (supralocaux) et **d'offrir** à la Ville de Matane une majoration annuelle du montant de la quote-part de 2015 de 2 % pour les années 2016 à 2020 en lien avec le renouvellement, pour une durée de cinq (5) ans, de l'Entente;

D'accepter l'offre de service de l'Épicerie-Boucherie R. St-Gelais pour un repas fondue avec service de 500 \$ taxes incluses.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 7 décembre 2015

- ◆ Avis de motion — Règlement relatif au budget de l'année financière 2016;
- ◆ Adhésion à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2016;
- ◆ Nouvelle entente de service de fourrière municipale;
- ◆ Demande de dérogation mineure n° 2015-03 de monsieur Dany Fortin (90, route 132);
- ◆ Demande de subventions salariales — animateurs pour le terrain de jeux à l'été 2016;
- ◆ Renouvellement de l'entente relative à l'utilisation des équipements supralocaux de la Ville de Matane;
- ◆ Approbation du budget initial 2016 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables.

Stationnement de nuit
interdit le long d'une
voie publique



Respect des voies publiques

Selon l'article 498 du Code de la sécurité routière, il est interdit de pousser, de jeter, de déposer et de souffler de la neige dans les voies publiques.

Un bel hiver à tous!

**Le prochain bulletin vous
parviendra le 18 décembre
et la date de tombée des
articles sera le
14 décembre 2015.**



Cap sur 2019

À notre rencontre mensuelle en octobre dernier, le comité organisateur des Fêtes du 150^e a convenu de faire parvenir aux responsables des organismes de notre municipalité une lettre, afin de connaître leur intérêt à participer aux activités *Cap sur 2019* en juillet 2016, 2017 et 2018 ainsi qu'aux festivités qui auront lieu en juillet 2019.

Madame Liliane Ferland, responsable de la bibliothèque, nous a proposé un fabuleux projet qui s'intitule *Le conte aux flambeaux*. Ce conte sera écrit par une auteure connue de la région, madame Stéphanie Pelletier, et mettra en scène des moments importants de l'histoire de Baie-des-Sables. Madame Pelletier a déjà participé à un projet semblable à Sainte-Flavie. Le projet débutera en janvier prochain et cette activité fera partie de la programmation *Célébrons Baie-des-Sables* en 2019.

J'invite tous ceux et celles qui ont reçu cette lettre à nous répondre même si votre projet n'est pas tout à fait au point. Nous pouvons vous appuyer dans vos démarches, si cela s'avère nécessaire.

D'ici ce temps, portez-vous bien!

Huguette Marcoux, coordonnatrice du projet

Chœur Vocalia Concert de Noël

Le chœur Vocalia présente son concert de Noël **le dimanche 13 décembre à 14 h** en l'église St-Rédempteur de Matane.

Sous le thème « *Noël tout simplement* » le chœur, dirigé exceptionnellement par Patrice Côté et Suzanne Gari, offre un éventail parmi les plus beaux chants de joie, d'espérance et de paix dont notre humanité a grandement besoin, particulièrement en ces temps troublés.

C'est donc à un rendez-vous plein de lumière que nous sommes conviés ce dimanche 13 décembre à 14 h.

Les billets sont en vente au coût de 20 \$ adulte en pré-vente, 25 \$ à la porte; 10 \$ étudiant et gratuit pour les 12 ans et moins.

Pour information et billets, prière de s'adresser à Zoé G. Ste-Marie au 418 772-1361.



Bingo dinde

La Garde paroissiale de Baie-des-Sables est heureuse de vous inviter à son bingo dinde **le dimanche 6 décembre 2015 à 13 h 30 à la salle Gérald-Leblond** (sous-sol de l'église).

Bienvenue à tous!



Concert à la Résidence des Sables

Pour entrer progressivement dans l'esprit des Fêtes, l'Association des locataires de la Villa Notre-Dame et de la Résidence des Sables vous invite à son concert de Noël **le samedi 12 décembre 2015 à 19 h** avec madame Annie Lavoie et ses musiciens le groupe Crescendo. Ce concert vous est offert gratuitement. Bienvenue à tous!

L'OMH vous informe

L'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables avise les personnes admissibles, résidentes au Québec, qu'un logement comportant une chambre à coucher est disponible à la Villa Notre-Dame au 100, rue de l'Église Baie-des-Sables.

Pour présenter votre demande ou pour de plus amples renseignements, prière de vous adresser à Diane Beau-lieu, directrice, au 418 772-6030 poste 1100.

Petit coin de réflexion

« La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter. » Mère Thérèse

**Heures d'ouverture
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
SAISON 2015-2016**

Journée	Après-midi	Soirée
Dimanche	13 h à 17 h	18 h 30 à 20 h 30
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Jeudi	Fermé	18 h 30 à 20 h 30
Vendredi	Fermé	18 h 30 à 21 h 30
Samedi	13 h à 17 h	18 h 30 à 21 h 30

**Pour la saison hivernale
du 29 novembre 2015 au 12 mars 2016**

Responsable à l'entretien et à la surveillance du
centre communautaire, ainsi qu'à
l'entretien de la patinoire :

Madame Chantal Ouellet

**Surveillez les heures d'ouverture pour la
période des Fêtes dans le bulletin du
18 décembre 2015**

Football scolaire

Pour une deuxième année consécutive, les Gladiateurs de la Polyvalente de Matane sont couronnés champions de la ligue de football juvénile de l'Est-du-Québec qui regroupe des équipes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie.

La formation matanaise a vaincu à Rimouski le Sélect de l'endroit.

Cependant, les Gladiateurs se sont inclinés devant les Panthères du collège Regina Assumpta du quartier Ahuntsic à Montréal.

Bravo à nos jeunes de Baie-des-Sables, Émile Blais, Dominick GrandMaison et Rafaël Piché qui étaient de la formation des Gladiateurs.

Une nouvelle saison qui commence

Il me fait plaisir encore une fois de vous accueillir pour la saison hivernale au centre communautaire.

Si vous avez des suggestions pour des idées d'activités ou pour le coin café, il me fera plaisir de prendre vos idées pour faire en sorte qu'on passe de beaux moments en votre compagnie.

Si vous voulez nous suivre et connaître les activités à venir pour le mois de décembre, venez voir notre page Facebook sur : *Café du village*. Merci!

Chantal Ouellet, responsable du centre communautaire

Le Cercle de Fermières Baie-des-Sables

OLO : un franc succès ! Le Salon du cadeau : les artisans sont contents.



Un gros gros merci aux personnes qui ont cuisiné pâtés, pains, pâtisseries, confitures, marinades, etc., et donné différents objets. Un gros gros merci à vous tous et toutes qui avez acheté ces fournitures et permis de recueillir **641 \$** pour les bébés à naître dans la région dont les mères sont dans le besoin.

Merci aussi aux clients qui ont encouragé les 7 artisans présents avec leurs créations.

Le **cours de tissage** va bon train avec 11 participantes. N'oubliez pas de vous inscrire auprès de madame Nancy Guay au 418 772-6328 pour un **cours de crochet débutant** qui sera donné après les Fêtes.

La prochaine réunion régulière sera le **mardi 15 décembre à la Résidence des Sables à 18 h 30**. D'abord le souper (on apporte un petit plat), ensuite réunion et échange de cadeaux pour celles qui le veulent (valeur de 5 \$). Il est encore temps de joindre les rangs de notre cercle.

Micheline Bélanger, présidente (418-772-6717)

Soirée sous les étoiles à Sainte-Félicité

Des bénévoles de Sainte-Félicité organisent une soirée sur le thème de l'astronomie avec un professionnel, monsieur Gino Audet, président de Stardome, astronome depuis 30 ans. Cette activité est ouverte aux citoyens de toute La Matanie et s'adresse aux personnes de 5 ans et plus.

- ◆ **Quand** : le mercredi 16 décembre de 18 h à 22 h;
- ◆ **Où** : derrière le centre communautaire;
- ◆ **Le coût** : seulement 5 \$ par personne;
- ◆ **Un petit conseil** : habillez-vous chaudement;
- ◆ **En cas de temps couvert** : l'activité est remise au 17 décembre.

Confirmez votre présence auprès de monsieur Audet :

- ◆ **Par courriel** : gasaturne@gmail.com
- ◆ **Facebook** : Astronomie à Sainte-Félicité
- ◆ **Téléphone** : 581 886-1111

Danièle Noël, chroniqueuse occasionnelle pour Le Petit Journal de Sainte-Félicité



En décembre à la bibliothèque...

L'heure du conte avec le *Père Noël* le **dimanche 13 décembre à 9 h 30**, les tout-petits auront la chance de rencontrer, à la bibliothèque, le Père Noël qui se fera un plaisir de leur lire une histoire.

- **Concours « Gagnez un livre »**

À chacune de vos visites au mois de décembre, vous recevrez un coupon de tirage et, avec la nouvelle année, un gagnant aura la chance de recevoir un livre!

- **Horaire**

La bibliothèque fermera ses portes pour la période du temps des fêtes, soit les jeudis 24 et 31 décembre 2015.

Au plaisir donc de vous voir, car « *Un livre, c'est une porte, un sentier, une piste d'envol, le début d'une aventure inoubliable.* » Pierre Morency

Liliane Ferland, responsable



Club des 50 ans et plus

Les 50 ans et plus vous invitent à leur prochain déjeuner le **dimanche 13 décembre prochain**.

Parce que la nourriture est très chère et parce que les paroisses environnantes augmentent leur prix, nous devons charger **10 \$ pour les adultes**, mais les personnes qui auront leur carte de membre du Club des 50 ans et plus de Baie-des-Sables paieront 8 \$, ceci pour donner des avantages à nos membres.

Nous espérons que ce changement ne vous empêchera pas de participer et nous vous remercions de votre encouragement.

Janine Chamberland, présidente



Revenu Québec

Une subvention est offerte aux aînés qui ont subi une hausse significative de taxes municipales.

Vérifiez les conditions d'admissibilité!

Pour les années de taxation municipale 2016 et suivantes, tout aîné peut avoir droit à une subvention qui vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales à payer à l'égard de sa résidence, à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci, s'il respecte les conditions d'admissibilité.

Conditions d'admissibilité

L'aîné peut demander cette subvention s'il remplit toutes les conditions suivantes :

- Sa résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue son lieu principal de résidence;
- Il est responsable du paiement du compte de taxes municipales pour l'année en cours (ex. : 2016) relativement à cette résidence;
- Au 31 décembre de l'année d'imposition précédente (ex. : 2015);
 - Il résidait au Québec,
 - Il avait 65 ans ou plus, il était propriétaire de sa résidence depuis au moins 15 années consécutives ((la période de 15 ans peut inclure une période pendant laquelle son conjoint en a été propriétaire).
 - Son revenu familial pour l'année d'imposition précédente est de 50 000 \$ ou moins.

Instructions à suivre pour demander la subvention

Si l'aîné est admissible, il peut demander la subvention. Pour ce faire, il doit :

- Remplir le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* (TP-1029 TM) au préalable, l'aîné doit connaître notamment le montant de la subvention potentielle inscrit sur son compte de taxes municipales de l'année en cours ou sur le formulaire qu'un représentant de sa municipalité lui a transmis à cet effet;
- Reporter le résultat inscrit à la ligne 43 du formulaire TP-1029 TM à la ligne 462 de sa déclaration de revenus pour l'année d'imposition précédente;
- Joindre le formulaire TP-1029 TM dûment rempli à cette déclaration.

Conseil en développement durable

Décorer avec des ampoules DEL

En optant pour des ampoules de Noël à diode électroluminescente (DEL) pour votre décoration extérieure, vous contribuez à la réduction de la consommation d'électricité durant une période de l'année où la demande est particulièrement forte. Ces ampoules sont beaucoup moins énergivores et elles durent beaucoup plus longtemps que les autres types d'ampoules.

ÉconoLogis



Programme d'efficacité énergétique pour les citoyens à revenu modeste

Éconologis, le programme d'efficacité énergétique pour les citoyens à revenu modeste est de retour. Ce programme saisonnier permet aux locataires et propriétaires de recevoir une **aide pratique et gratuite** à domicile pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort de leur logis.

Mandaté par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, l'organisme Vivre en Ville est responsable de la région du **Bas-St-Laurent**. Les citoyens ont jusqu'au **31 mars 2016** pour bénéficier de ce programme. Sous certaines conditions, recevez la visite à domicile des conseillers de Vivre en Ville et obtenez des conseils personnalisés en matière de chauffage, eau chaude, appareils ménagers et éclairage. Profitez de certaines mesures concrètes en fonction des besoins identifiés par le conseiller : calfeutrage des fenêtres, installation de coupe-froid pour les portes, isolation des prises électriques des murs extérieurs, installation d'une pomme de douche à débit réduit et ajout d'aérateur aux robinets. Vous serez peut-être admissible au volet 2 du programme qui permet de recevoir la visite d'un spécialiste qui installera des thermostats électroniques.

L'organisme Vivre en Ville aide les familles de sa région depuis 15 ans. « *Nous sommes intervenus auprès de 12 500 ménages à budget modeste depuis 1999* », précise Sonia Garneau, coordonnatrice du programme. « *Les citoyens ont confiance en notre organisation et attestent que les interventions ont un impact sur leur consommation d'énergie* ».

Faites comme ces milliers de familles et inscrivez-vous dès maintenant au programme Éconologis en appelant le **418 523-5595** ou à la centrale d'information au **1 866 266-0008**. Tous les détails du programme sont disponibles à l'adresse suivante: www.econologis.ca

Sonia Garneau, coordonnatrice des programmes de sensibilisation – Vivre en Ville



Notre mission:
Que les aînés soient heureux, informés,
en santé et qu'ils
demeurent à leur

Le Relais Santé Matane est un milieu de vie permettant de briser l'isolement des aînés et des proches-aidants en leur offrant des services répondants à leurs besoins et en instaurant un réseau d'aide et d'entraide favorable à l'épanouissement de la personne.

Il a pour mission de favoriser le maintien à domicile des adultes vieillissants ou en perte d'autonomie en offrant des services adaptés dans une perspective de prévention pour le maintien et le développement d'habilités fonctionnelles et sociales.

Nos 4 volets

Centre de soutien aux proches aidants

- Déjeuners-causeries
- Cafés-rencontres
- Formation Coup de main
- Repas animés
- Écoute et soutien

Carrefour d'information pour aînés

- Service d'aide pour comprendre et remplir les formulaires gouvernementaux
- Conférences

Alliance-Aînés

- Écoute active, soutien et référence
- Centre de jour communautaire
- DIRA (aide en cas de maltraitance)

La Sagesse en action

Nos aînés actifs et impliqués socialement

- Repas communautaires
- Diverses activités et formation

Centre communautaire pour aînés Relais Santé

384, rue du Rempart, Matane, G4W 3P5

Téléphone: 418 566-2649

Un merci spécial

À mesdames Cécile Bernier et Claudette Gagnon qui ont accueilli au centre communautaire les personnes qui se sont présentées à la clinique de vaccination le 18 novembre dernier. Merci de votre implication!



décembre 2015

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 	2	3 	4 	5
6 Bingo d'inde au sous-sol de l'église à 13 h 30 	7  Séance du conseil à 20 h	8 	9	10 	11 	12 Concert de Noël à la Résidence des Sables à 19 h
13 Brunch au centre communautaire de 9 h à 13 h Conte de Noël à la bibliothèque à 9 h 30 Chœur Vocalia à l'église St-Rédempteur à 14 h	14  Date limite pour articles du bulletin	15  Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières à 18 h 30	16	17  Adoption du budget 2016 à la salle du conseil à 19 h 15	18 Sortie du bulletin	19
20  Début de l'hiver 	21  Début de l'hiver	22 	23	24	25 	26
27 	28 	29 Bureau municipal fermé du 21 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016	30	31	31 	



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h



Danse pour les jeunes de 18 h à 20 h



Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités